

Insertion professionnelle 7 mois après l'obtention du Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture (DEAP) en Poitou-Charentes

● Contexte et méthodologie

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine (DR-D-JSCS) et le Conseil Régional de la région Nouvelle-Aquitaine.



Elle fait partie d'un ensemble de publications¹ relatives à l'insertion professionnelle à 7 mois des diplômés des formations Sanitaires et Sociales, Sports, Jeunesse et Animation (pour rappel, le volume global des diplômés sur l'ensemble de ces champs représente environ 2 800 personnes par an).

Elle émane de la volonté partagée par la DR-D-JSCS et le Conseil Régional de contribuer, par une meilleure lisibilité de l'insertion professionnelle des diplômés, à :

- améliorer le système d'orientation actuel vers les formations des champs concernés,
- aider à la programmation d'une offre de formation adaptée aux besoins du territoire,
- apporter des informations utiles au suivi pédagogique réalisé par les centres de formation,
- consolider les indicateurs nationaux des ministères certificateurs.



Les acteurs (*par ordre alphabétique*) associés à cette démarche aux côtés de la DR-D-JSCS et du Conseil régional : Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie (ARFTLV), Agence Régionale de Santé (ARS), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), Rectorat de l'Académie de Poitiers et organismes de formation.

● Champ de l'enquête : Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

Les résultats présentés dans cette fiche concernent les 201 auxiliaires de puériculture diplômé(e)s d'état en Poitou-Charentes entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 mai 2016. Les données sources de l'enquête ont été collectées par la DR-D-JSCS, service Mission Observation Statistique Reporting Audit (MOSTRA).



● Méthodologie

Sur les 201 diplômés, un échantillon de 30 % a été enquêté. Les résultats obtenus ont été ensuite redressés pour donner à voir la tendance de l'ensemble de la cohorte.

● Modalité de l'enquête

Le cabinet NXA a réalisé la passation des enquêtes par téléphone (7 mois après l'obtention du diplôme), la gestion des relances, l'établissement des bases de données.

● Exploitation des résultats

Le service Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) de l'ARFTLV a effectué le traitement et l'analyse statistique de ces données. Lorsque cela était possible, des comparaisons avec le national ont été opérées.



¹ Publications disponibles ou en cours de réalisation (*uniquement pour les diplômés et certifications pour lesquels les effectifs sont suffisamment représentatifs*) :

- Santé : DE Aide-Soignant, DE Ambulancier, DE Auxiliaire de Puériculture, DE Infirmier
- Social : DE Aide Médico-Psychologique, DE Assistant Familial, DE Auxiliaire de Vie Sociale, Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, DE Educateur Spécialisé, DE Moniteur Educateur, DE Educateur de Jeunes Enfants
- Sport, jeunesse et animation : en cours

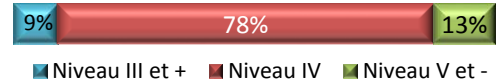
- ▲ Supérieur au niveau national
- ▬ Identique au niveau national
- ▼ Inférieur au niveau national

• Profil des étudiants auxiliaires de puériculture

(Source : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère des Affaires sociales et de la Santé (DREES) - Enquête écoles Poitou-Charentes 2015, effectifs exhaustifs)

- ▬ 99 % des étudiants auxiliaires de puériculture sont des femmes.
- ▲ Près de 9 étudiants sur 10 détiennent un diplôme de niveau supérieur à celui du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (niveau V, CAP-BEP).
- ▼ 13 % ont obtenu leur diplôme d'auxiliaire de puériculture en suivant leur formation par la voie initiale.
- ▲ 87 % l'ont validé par la formation continue.

Niveau du diplôme le plus élevé avant l'entrée en formation



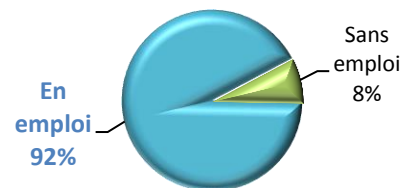
DREES
France 2015

• Une insertion professionnelle réussie

92 % des diplômés sont en emploi 7 mois après leur sortie.

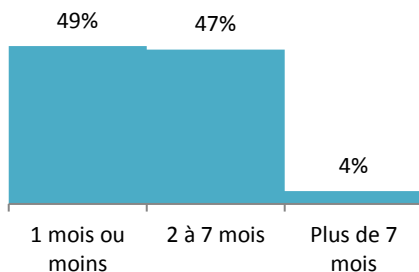
89 % des diplômés exercent un emploi d'auxiliaire de puériculture, 9 % ont un emploi d'aide-soignant.

64 % de l'ensemble des enquêtés sont satisfaits de leur situation actuelle, quelle qu'elle soit.



1 personne sur 3 évoque une insatisfaction liée aux conditions d'emploi (temps partiel subi, contrats courts).

• Un accès rapide à l'emploi



La quasi-totalité des diplômés en emploi ont trouvé un emploi dans les 7 mois après l'obtention de leur diplôme.

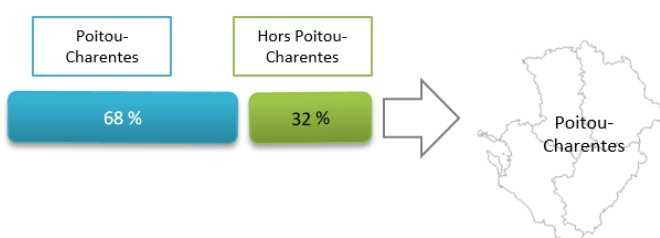
Près d'un diplômé sur 3 a eu une proposition d'emploi sur son lieu de stage.

Les principales démarches entreprises pour trouver un emploi :

- Plus de la moitié des diplômés ont envoyé une candidature spontanée
- Près d'un diplômé sur 3 s'est inscrit à Pôle emploi ou dans une agence d'intérim

• Mobilité géographique des diplômés

Les auxiliaires de puériculture diplômé(e)s en Poitou-Charentes sont originaires de ...



A l'issue de leur formation, les auxiliaires de puériculture diplômé(e)s travaillent ...



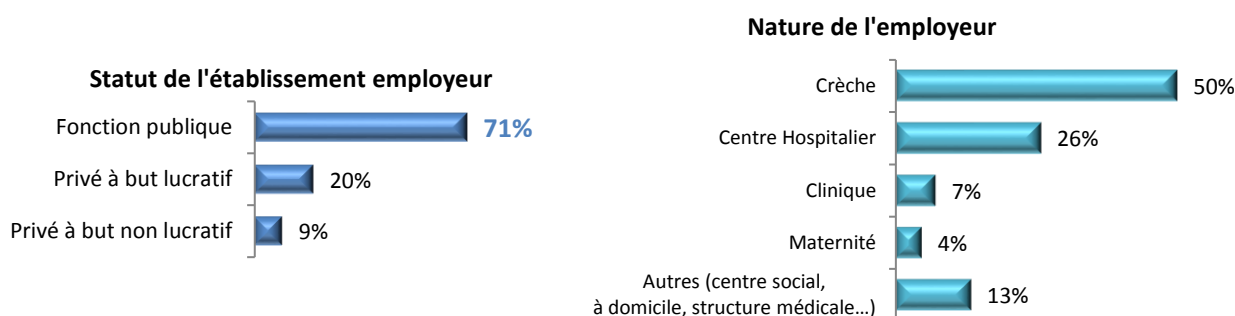
68 % des diplômés en Poitou-Charentes en sont originaires.

Plus de 4 étudiants sur 10 sont originaires de Poitou-Charentes et restent y travailler après leur formation. La quasi-totalité des étudiants non originaires de Poitou-Charentes sont repartis travailler ailleurs après leur formation.

47 % des diplômés restent travailler en Poitou-Charentes : 23 % dans la Vienne, 9 % en Charente-Maritime, 8 % en Charente et 7 % dans les Deux-Sèvres.

• Profil des employeurs

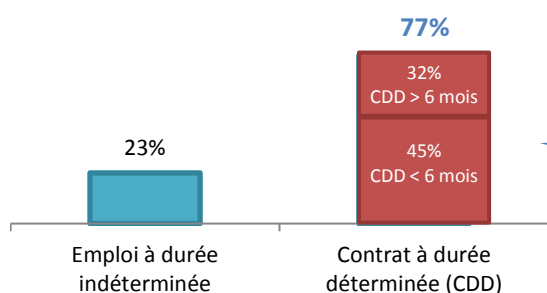
71 % des diplômés exercent dans la fonction publique.



• Contrats de travail des diplômés en emploi

70 % des diplômés occupent un emploi à temps complet. Pour les personnes à temps partiel, la durée hebdomadaire moyenne de travail est de 29 heures.

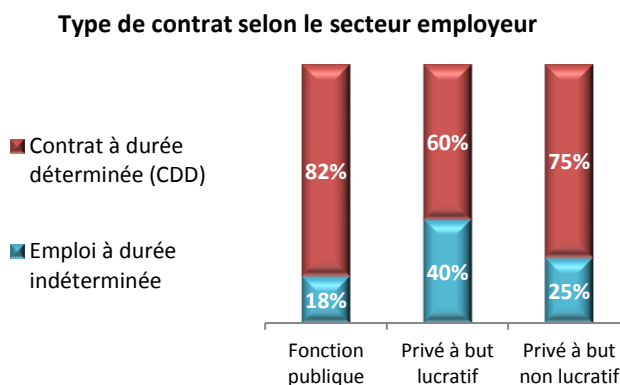
77 % des diplômés sont recrutés en CDD, dont deux tiers de durée inférieure à 6 mois.



Les auxiliaires de puériculture contacté(e)s évoquent leur insatisfaction quant à la durée et à la nature des contrats proposés :
« Je souhaite obtenir un CDI ».
« Situation précaire due aux CDD de courte durée ».

82 % des auxiliaires de puériculture employé(e)s dans la fonction publique exercent en CDD.

40 % sont en emploi à durée indéterminée dans le privé lucratif.



• Salaire des diplômés en emploi (*)

(*) : Salaire net, primes comprises, pour un emploi à temps complet

- ▲ Le salaire moyen d'embauche des auxiliaires de puériculture, sur la base d'un temps complet, est de 1 392 € net mensuel (tous secteurs et tous types de contrats confondus).

On note peu d'écart entre les salaires déclarés dans le public et le privé :

- ▲ 1 398 € pour ceux recrutés dans la fonction publique,
- ▲ 1 378 € pour ceux employés dans le privé.

INSEE Enquête
emploi France,
2012

A titre indicatif, la valeur du Smic net mensuel en 2016 est de 1 141,61 €.

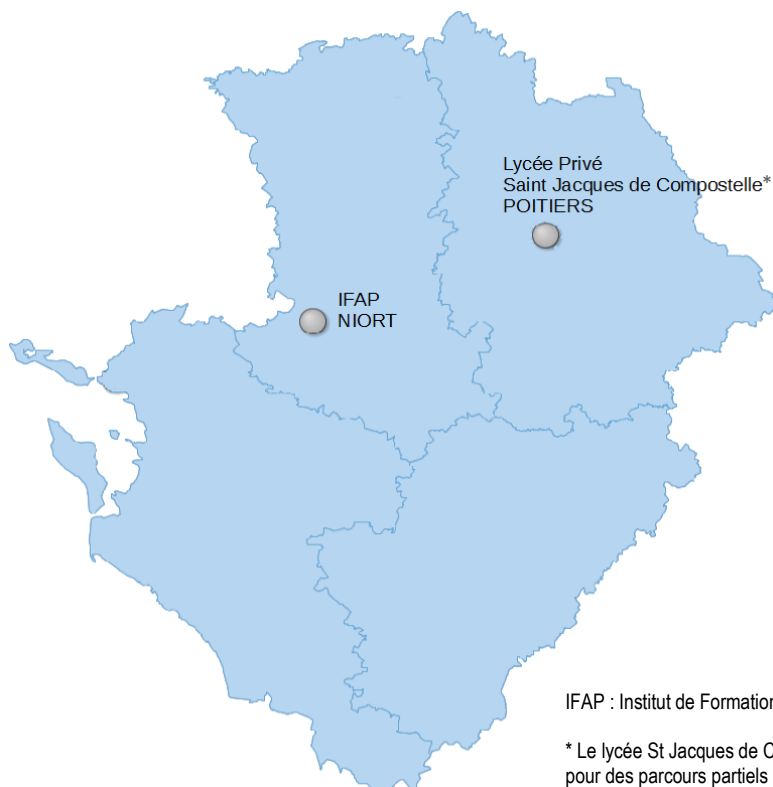
• Retour d'expérience sur la formation DEAP en Poitou-Charentes

91 % des diplômés estiment que la formation les a bien préparés.

94 % ont trouvé les stages utiles pour :

- avoir une proposition d'emploi sur leur lieu de stage (pour plus de la moitié des diplômés),
- se construire un réseau professionnel (pour un tiers d'entre eux).

• 2 organismes de formation d'Auxiliaire de Puériculture en Poitou-Charentes



IFAP : Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture

* Le lycée St Jacques de Compostelle forme uniquement pour des parcours partiels